



ÉDITORIAL

Mes chers administrés,

Les amandiers se couvrent déjà de fleurs. Il est grand temps que le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitions une excellente année 1995. Que vos vœux les plus chers soient exaucés. Que Belcodène continue à prospérer à son rythme.

Bonne année à tous, bon avenir à Belcodène.

Votre Maire
M. S. COLLOMB



LA VIE ASSOCIATIVE

A.S.C.B



La Présidente, le trésorier et le sponsor

A . S . C . B

Association Sportive et Culturelle de Belcodène

- En début de saison, l'A.S.C.B. a donné aux jeunes sportifs et à tous les membres de l'A.S.C.B., la possibilité d'obtenir un survêtement aux couleurs de Belcodène, avec une participation de l'A.S.C.B. pour tous les jeunes des sections sportives.
- Grâce à la Municipalité, depuis le mois de novembre 94, les équipes de la Section Basket ont enfin un terrain (sur l'ancien site de l'armée), où se réalisent entraînements et compétitions.
- L'A.S.C.B. remercie son premier sponsor Mr Gérard BRAVIN ("Carrosserie Bravin"), belcodénois depuis quelques mois qui nous a permis d'équiper nos jeunes judokas, basketteurs et leurs entraîneurs, de magnifiques sacs de sport (voir photos).
- Février 1995 a démarré la section "dessin-peinture-graphisme", les cours ont lieu le lundi pour les adultes et le mercredi pour les enfants.

Pour tous renseignements, s'adresser au professeur : Mme PROTHÉRY - Tél. 42 70 60 41.

- Section Cinéma (Responsable R. TRIMARCHI) - Programme joint.
- Rappel : l'A.S.C.B. organise un voyage à Disneyland Paris : départ le 21 avril soir, retour le 24 avril matin, en autocar Grand Tourisme.

Renseignements auprès de Yvonne BOGI - Tél. 42 70 67 92.

- De nombreux enfants participaient ce Samedi 4 février à une compétition de Judo qui se déroulait à la salle Raymond Reynaud à Roquevaire.
Au palmarès de notre club, une coupe par équipe pour la 3ème place et 9 médailles donc 2 en "or".
Un grand Bravo à tous nos judokas, petits et grands qui ont bien combattu sur les tatamis.

**La Présidente A.S.C.B.
A.M. SILVIA**

*

Le Plein de Paniers à Belcodène ...

Que tout va vite ! (Souvenez-vous, "Lou Messagié" le présageait en Octobre 1993 dans son n° 18...).

Si vite, que les parents, l'encadrement de la section ont dû entamer une véritable partie de "Ping-pong" pour répondre à l'insatiabilité et à l'effectif toujours croissant de nos chères têtes blondes...

Finis les déplacements de l'an dernier à Rousset...

Grâce à la Municipalité qui nous offre un premier terrain réglementaire au début de l'année, l'A.S.C. Belcodène a pu débiter son premier championnat officiel (même si nous avons dû surclasser de deux ans, voire trois, 75 % de nos poussins et 40 % de nos poussines engagées au dernier moment, lorsque l'effectif l'a permis).

L'A.S.C.B. a dû pourvoir, en catastrophe, à l'achat d'une seconde paire de petits panneaux devenus indispensables.

Les résultats sont là. Nos poussins se paient le luxe de battre leurs aînés de Gréasque (20/12) dans leur gymnase et ont donné le "tournoi" à Trets (qui finira pourtant deuxième du championnat de brassage) par un éloquent score de 31/22.

Quant aux poussines débutantes, elles nous "épateront" en écrasant 17/16 l'ASPTT Marseille et en finissant troisième de leur championnat de brassage (sur cinq équipes engagées). Nous avons là, sous la houlette de leur entraîneur Guy MICHEL, une équipe pleine de promesses pour l'avenir.

Nous oublions de parler des "Grands" (1977/82), qui disputent des matches amicaux. (Ceux-ci ont déjà commencé contre Gardanne et Trets et continueront tout au long de l'année), afin de se "déroüiller". L'ambiance est excellente. Il nous manquerait deux ou trois éléments pour homogénéiser les différences d'âge. Cela va venir sans aucun doute, de façon à pouvoir engager officiellement une équipe l'année prochaine. Nous y comptons.

MENTIONS SPÉCIALES :

- à nos équipes mini-poussin(e)s, filles et garçons de 86 et 87 qui se distinguent au cours des journées techniques organisées mensuellement dans le secteur d'Aix-en-Provence. Nous "balayons" depuis, quatre tournois, toutes les écoles de Basket les plus expérimentées du secteur (ASPTT Aix, Rousset, Venelles, Pertuis, Puy ste Réparate, etc...);
- à la famille MIKEC, dont l'aîné Mathieu participe au sein de la Fédération, à des stages d'initiateurs qui pourront lui permettre d'entraîner nos jeunes l'an prochain. Le plus jeune du club, Nicolas, est plein de promesses, puisque bien que de 1989, il a déjà marqué en tournoi un superbe panier (contre notre camp, il est vrai);
- à nos 84 et meilleurs 85, qui s'entraînent mensuellement sous la houlette de Nicolas ROCHE (superviseur du secteur d'Aix-en-Provence) pour participer aux sélections de l'an prochain;
- à la première sélectionnée belcodénoise, qui malgré les "chocottes" a tenu honorablement sa place en tournoi départemental, à Miramas. Elle se reconnaîtra d'elle-même.

ESPOIR : de gagner le championnat mini-poussins qui débute le 18 février prochain en recevant La Bouilladisse (Attention à Martigues et au Rove...).

COUP DE CHAPEAU :

- à Jean-Claude MERIC et Gaby SCHANG, le premier devenu subitement secrétaire de section, et qui assume "corps et âmes" sa fonction, le second pour sa dévotion parfaite aux subtilités matérielles dont la section a besoin;
- aux huit parents qui se sont dévoués pour déneiger le terrain le Samedi afin de ne pas reporter le match de championnat contre La Bouilladisse et de pouvoir les recevoir avec "les moyens du bord" (la Municipalité avait commencé la veille);
- à tous les parents qui s'impliquent dans la section. Ils se reconnaîtront d'eux-mêmes... Nous en avons plus que besoin, car :

Nous avons cinquante enfants à gérer. L'an prochain ils seront soixante sans doute, avec l'arrivée des Baby's Basketteurs (90 & 91).

Nous serons aptes à disputer les championnats de France dans deux ans dans notre futur gymnase (à condition que nous en ayons un, bien sûr). A défaut, nos enfants partiront dans d'autres clubs qui ne manquent pas déjà de jeter un oeil intéressé sur leurs talents.

Nous en reparlerons...

En attendant, continuons sur notre lancée.

Jean-Marie COSTON
Responsable section Basket

ASC BELCODÈNE

ASSOCIATION
SPORTIVE
CULTURELLE
BELCODÈNE

Siège Social : Salle P. Bogi

SAISON 1994-95 - ACTIVITÉS PROPOSÉES

BASKET (Enfants-ados)

Entraînement mercredi matin et samedi après-midi.

Renseignements et inscriptions auprès du responsable section
BASKET :

Jean-Marie COSTON - Tél. : 42 72 50 66

Cotisation annuelle : 250 FRS
ou : 350 FRS pour les équipes engagées en championnat.

DANSE (enfants)

Cours le mercredi après-midi salle P. Bogi.

Renseignements et inscription auprès de la responsable
de la section DANSE :

Danielle SAURE - Tél. 42 62 93 13

Cotisation annuelle : 200 FRS

JUDO (enfants-ados-adultes)

Cours le mercredi et le vendredi salle Anciennes Ecoles.

Renseignements et inscription auprès de la responsable section
JUDO :

Yvonne Bogi - Tél. 42 72 36 78

Reprise des cours début Octobre.
Cotisation trimestrielle : 240 FRS

GYM-DANSE FÉMININE (ados-adultes)

Cours le mardi et le jeudi de 18 h 15 à 20 h 15 Salle P. Bogi.
Cette année 1 h de gym et/ou 1 h de danse moderne
(libre choix) => Non stop

Renseignements et inscription auprès de la responsable
section GYM :

Anne-marie Silvia - Tél. 42 72 37 11 (soir)
ou à l'heure des cours

Cotisation trimestrielle : 330 FRS
Reprise le mardi 20 Septembre

CINEMA "CINE-BELCO"

Le vendredi soir à partir de 21 h - Salle P. Bogi.
La salle est équipée d'un écran géant et d'une cabine de projection.
Les films proposés sont encore à l'affiche dans les grandes salles
de cinéma.

Affichage dès le mercredi ; renseignements auprès du
responsable "CINE-BELCO".

Robert TRIMARCHI - Tél. 42 72 57 74

Entrée : 20 FRS

CONDITIONS D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES SPORTIVES

Carte familiale ASCB : 40 FRS
Assurance individuelle obligatoire : 20 FRS

OFFRE EXCEPTIONNELLE DE L'ASC BELCODÈNE

Pour les enfants et adolescents inscrits à une activité sportive de
l'Association :

1 survêtement aux couleurs de Belcodène, flocage ASC
Belcodène,

au prix de 150 FRS (+ participation ASCB)

Les adultes intéressés par le survêtement pourront se le procurer
au prix "club" : renseignements auprès des membres du Comité
Directeur ASCB.

COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR DE L'ASC BELCODÈNE - Année 1994-1995

Présidente	Anne-Marie SILVIA
Vice-Présidente	Danielle SAURE
Trésorier	Bruno BARRIAL
Secrétaire	André BRAGANTI
Secrétaire-Adjointe	Martine MERIC
Membres Actifs	Yvonne BOGI
	Catherine CAILLAC
	Jean-Marie COSTON
	Ginette SOUCHEYRE
	Robert TRIMARCHI

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complé-
mentaire.

La Présidente ASCB
Anne-Marie SILVIA

CINÉ BELCODÈNE PRÉSENTE

Le Responsable CINÉ-BELCO : Robert TRIMARCHI

Vendredi 3 Février 1995

“ ENTRETIEN AVEC UN VAMPIRE ”
(avec Tom CRUISE)

Vendredi 10 Février 1995

“ LE CLIENT ”

Vendredi 17 Février 1995

“ UN INDIEN DANS LA VILLE ”
(avec Thierry LHERMITTE)

2 séances : 20 h 30 et 22 h 30

Vendredi 24 Février 1995

“ PULP FICTION ”
(Palm d'Or au Festival de Cannes 1994)

Vendredi 3 Mars 1995

“ JUNIOR ”
(avec Arnold SCHWARZENEGGER)
- sous réserve -

Vendredi 10 Mars 1995

“ NINJA SURF ”
à 20 h 30
&
“ FARINELLI ”
à 22 h 30

Vendredi 17 Mars 1995

“ CORINA CORINA ”
(avec Woopy GOLDBERG)

Vendredi 24 Mars 1995

“ ÉLISA ”
(avec Vanessa PARADIS)

A.G.A.F.P.A.

Association de Gestion des Actions en Faveur des Personnes Âgées
(Association loi de 1901 - Conventionnée et agréée par la Préfecture des Bouches-du-Rhône)

Le but de cette association est d'aider les personnes âgées. Pour le faire efficacement, sous la direction de Monsieur Bernard TOCCAFONDI, elle apporte plusieurs services pour permettre un maintien à domicile.

.....

A - SERVICES D'AIDES A DOMICILE - ☎ 42 12 61 67

Sous la responsabilité de Madame Odette LOMBARDO, ce service emploie 160 salariées et offre ses services sur 35 communes du Pays d'Aix et du Bassin Minier.

➔ **Le Service d'Aide-Ménagère**

Il apporte une réponse adaptée aux besoins des personnes retraitées dans tous les actes de la vie quotidienne.

➤ **Garde à domicile "L'aide aux aidants"**

Il a pour objet de permettre à une personne et à son entourage familial de faire face à une situation temporairement difficile (éviter une hospitalisation, épisode aigu d'une maladie...).

➤ **Emplois familiaux**

Il apporte aux actifs et aux retraités des services tels que :

- l'assistance aux tâches et activités de la vie quotidienne (ménage, course, préparation repas...),
- l'aide aux familles (garde enfants, assistance personnes âgées ou en perte d'autonomie...).

B - SERVICES DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE - ☎ 42 12 61 72

Sous la responsabilité de Madame Françoise CESBRON, ce service emploie 2 infirmières diplômées d'Etat et 21 aides-soignantes.

Le Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées organise et coordonne l'action d'une équipe de professionnels (infirmières, aides-soignantes, pédicures) qui dispensent des soins continus : actes infirmiers, surveillance du traitement, toilette, prévention d'escarres, aide pour le lever, le coucher et pour les repas.

➤ **Coordination C.R.A.M.**

Ce service tisse auprès de la personne âgée dépendante un faisceau d'aide relationnel et professionnel (médical et social) parfaitement coordonné qui permet son maintien à domicile.

C - PORTAGE DE REPAS - ☎ 42 12 61 61

Ce service livre en liaison chaude au domicile de personnes retraitées, isolées ou en perte d'autonomie des plateaux élaborés dans la cuisine centrale agréée de la Résidence du Parc.

.....

En fonction de vos besoins, n'hésitez pas à appeler nos services, un responsable de secteur se rendra à votre domicile pour vous renseigner.

L'AGAFPA met au service des personnes âgées 220 employés pour améliorer les conditions de vie, et elle aura une solution sur mesure à vous proposer.

A.D.P.C. 13

Comme vous avez pu le lire dans "LOU MESSAGIÉ" n° 22, l'ADPC 13 (Association Départementale de Protection Civile des Bouches-du-Rhône) a ouvert une base à BELCODÈNE.

Grâce à des membres d'autres Bases, et certainement ceux à venir dans notre commune, des participations à des activités de secours pourront être envisagées, ici ou ailleurs.

En attendant la création d'une équipe d'intervention sur notre Base, l'ADPC 13, sous l'égide de l'ASCB, bien connue des belcodénois(es), se propose d'organiser à Belcodène des sessions de secourisme en vue de l'obtention de l'AFPS (Attestation de formation aux Premiers Secours), qui remplace l'ancien BNS (Brevet National de Secourisme).

Des cours seront dispensés par des moniteurs nationaux de premiers secours.

Actuellement, tout le monde est à même de soigner un petit "bobo". Qu'en est-il lorsque l'on se trouve devant un accident de la circulation ou d'un accident domestique grave ? Dans bon nombre de cas, un geste bien exécuté peut sauver une vie !

Si vous êtes intéressé par le secourisme, vous pouvez déposer le bulletin réponse dans la boîte aux lettres de l'ASCB, qui se trouve à proximité de la montée d'escaliers qui mène vers la salle Patrick BOGI.

Mr BARRIAL
Tél. 42 70 66 74



BULLETIN RÉPONSE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,.....

suis intéressé pour une participation à une session de secourisme.

Mon numéro de téléphone :

Je serai contacté ultérieurement pour connaître la date de la réunion d'information.

Signature

INFO COMITÉ DES FÊTES

LE RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

C'est avec le Comité des Fêtes que quelques 135 belcodénois ont décidé de passer la nuit de la St-Sylvestre et d'attaquer l'année 95 dans la bonne humeur, le champagne et les cotillons.

Heureusement que la fête était réservée aux habitants de la Commune et que les places étaient limitées sinon il aurait fallu pousser les murs de la salle des fêtes.

Repas excellent, organisation parfaite, ambiance réussie, c'est maintenant une habitude au Comité des Fêtes. Pour ce troisième réveillon consécutif, grâce à l'aide de nombreux bénévoles toujours prêts et de bonne humeur, la nouvelle année a été fêtée à Belcodène comme il se doit.

Félicitations aux membres du Comité des Fêtes et à tous ceux qui leur ont donné un coup de main.

LES LOTOS DE FIN D'ANNÉE

Les 3 lotos organisés par le Comité des Fêtes dans la Salle communale ont permis aux nombreux adeptes de ce divertissement très sympathique d'apprécier les lots proposés en passant d'agréables moments de détente et parfois de suspense au tirage des numéros.

LES RANDONNÉES PÉDESTRES

Elles ont repris dès ce 12 février 95 où un dynamique groupe de marcheurs fort d'une quarantaine de personnes a grimpé le massif de la Sainte-Beaume pour atteindre sur les coups de midi le Jas de Sylvain.

On avait eu la bonne idée d'emporter côtelettes, saucisses et sardines et pendant qu'elles cuisaient au feu de bois, chacun a dégusté l'apéritif offert par le Comité des Fêtes. Après l'ef-

fort, le réconfort et après le repas de midi, toujours emmené, comme annoncé sur l'affiche par notre guide local Jean-Pierre FABRE, toute la petite troupe a repris des sentiers bien agréables pour rejoindre le point de départ.

Avis aux amateurs, tenez vous prêts pour la prochaine randonnée.

SORTIE DE SKI À ANCELLE

50 personnes sont d'ores et déjà inscrites pour cette journée ski du dimanche 19 février 95. Gageons qu'elle sera aussi réussie que celle de l'année dernière. Nous vous en raconterons le détail dans le prochain "Messagié".

LES LOTOS AU CERCLE

Avec son dernier loto ce dimanche 5 février 95, l'Association du CERCLE du PROGRÈS de BELCODÈNE a clôturé la saison lotos, commencée dès le début novembre 94. Au total, ce sont 13 lotos qui ont réuni chaque dimanche 90 personnes réparties dans les 2 salles du Cercle.

Ambiance familiale et bonne humeur générale étaient à la clé de la réussite de ces lotos.

Les lotos sont finis pour cette année mais les activités du CERCLE ne s'arrêtent pas pour autant.

Rendez-vous a été pris dès le samedi suivant le 11 février où plus de 40 participants ont pu déguster les alouettes sans tête préparées par Dany et Evelyne, et fêter la chandeleur avec crêpes et pets de nonnes confectionnées par Mestre Eugène.

Dès le retour des beaux jours, c'est autour du cochonet et des boules que tous se retrouveront chaque week end. En attendant, au cercle, on peut toujours "taper le carton" ou prendre l'Apéro entre Amis.

LE CERCLE DU PROGRÈS

**Le 15 janvier 1995, on a trinqué pour la nouvelle année
et la fin des travaux de réfection du Cercle.**

Créé en 1883, le Cercle du Progrès de Belcodène est une véritable institution du village. En effet, en 1883, le préfet autorisait la Société Saint-Jean à se constituer en un cercle.

Le Cercle de Belcodène n'est pas un simple débit de boisson comme s'est plu à le rappeler Patrick Pin, son Président. Concours de boules, de cartes, lotos, repas y sont organisés. Et là où le Cercle de Belcodène fait encore plus fort, c'est qu'il ne fonctionne qu'avec des bénévoles.

Ouvert uniquement le week-end, ce sont les membres de la Commission qui assurent le service à tour de rôle. Patrick Pin est président, Serge Laurent, trésorier, Jean-Luc Blanc, responsable animations, Fernand Macheras, caviste, Frédéric Tagliaferro et Patrick Fabre, conseillers responsable de la gérance.

Une nouvelle année dans de nouveaux murs

En ce début d'année 1995, Patrick Pin a invité les présidents des associations, les élus avec en tête le maire, Maurice Collomb, et Francis Pellissier, maire de La Bouilladisse et conseiller général, pour trinquer à la fin des travaux de réfection du Cercle.

La municipalité a acheté les murs il y a cinq ans. Elle a également fait les travaux de restauration de la toiture et de la façade. Les membres du Cercle se sont chargés, eux, des réparations intérieures en deux étapes : la salle du haut en un premier temps et la salle de bar pour finir. Bénévolement, là encore.

Dans son discours, Francis Pellissier a rappelé l'historique des cercles en général et Maurice Collomb quelques souvenirs du Cercle de Belcodène où les anciens disaient aux jeunes de prendre la carte.

Ils peuvent être rassurés tous les deux, avec une centaine de cartes familiales, le Cercle du Progrès restera longtemps encore un lieu de rencontre et de convivialité...



TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie (se reporter plus loin au tableau des permanences).

Ne sont donc résumés dans la présente rubrique que les éléments principaux des décisions.

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 1994

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération

✓ DÉCIDE d'approuver le Budget supplémentaire 1994 proposé, qui peut se résumer comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses 130 150,68 F
Recettes 130 150,68 F

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses 3 138 969,00 F
Recettes 3 138 969,00 F

✓ DÉCIDE d'approuver la répartition 1993 des sommes affectées au Fond Départemental de la taxe professionnelle "Centrale de Meyreuil".

✓ DÉCIDE d'approuver la demande de concours à la DDE relative à la maîtrise d'oeuvre des travaux "Électrification Rurale 1991.

✓ DÉCIDE d'accepter l'adhésion des communes de Allauch, Auriol, Port-Saint-Louis-du-Rhône au Syndicat Mixte d'Électrification des Bouches-du-Rhône.

✓ DÉCIDE : La totalité des subventions attribuées par le Conseil Général relatives aux correspondances auto entre Belcodène/Fuveau et Belcodène/La Bouilladisse seront reversées à M. Yves VADON.

✓ DÉCIDE de porter, à compter du 1er janvier 1995, le prix du repas pris au restaurant scolaire communal de 12,50 F à 13,00 F.

✓ DÉCIDE :

1 - La délibération n° 90.034 en date du 28 septembre 1990 portant acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à la hoirie COLLOMB est annulée.

2 - D'échanger avec M. Maurice COLLOMB, domicilié quartier des Hautes Bastides à Belcodène (BDR), la parcelle cadastrée section AC N° 39 pour une surface de 41 mètres carrés, appartenant à la Commune de Belcodène, en contrepartie d'une surface équivalente à prendre sur la part de la surface de la parcelle cadastrée AC 50 appartenant à M. Maurice COLLOMB et devant être cédée à la Commune.

3 - L'échange se fera sans soulte.

✓ DÉCIDE :

1 - De poursuivre l'achat à la hoirie COLLOMB (Mme Georgette COLLOMB, épouse ISNARD, Mme Suzanne COLLOMB, épouse HOVAGUINIAN, M. Gilbert COLLOMB), pour un tiers de la surface, et M. Maurice COLLOMB, pour les deux tiers de la surface, de la parcelle cadastrée section AC N° 51, pour une superficie de 475 mètres carrés.

2 - La surface vendue par M. Maurice COLLOMB lors de cette vente s'entend diminuée de 41 mètres carrés précédemment cédés à la commune de Belcodène à l'occasion d'un échange de terrain.

3 - D'en payer le prix d'un montant de 45 000 F (quarante cinq mille francs).

4 - De charger le notaire d'en répartir le paiement en deux parts égales, soit 22 500 F, l'une affectée à la hoirie COLLOMB, l'autre à M. Maurice COLLOMB qui accepte ce compromis le défavorisant afin de faciliter l'acquisition de cette parcelle par la Commune.

✓ DÉCIDE d'approuver la convention à intervenir entre la Commune de Belcodène et M. Adrien MICHEL relative à l'installation d'un poste transformateur électrique MT/BT à l'Est de la parcelle cadastrée section AC n° 2 bordant le chemin des Michels.

✓ DÉCIDE d'approuver la décision du Comité du SIBAM de supprimer de ses attributions la gestion du traitement et de l'élimination des ordures ménagères

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 1994

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération :

✓ DÉCIDE

D'arrêter le projet de révision du POS de la Commune de Belcodène tel qu'il est annexé à la présente délibération ;

De transmettre, pour avis, le projet :

- à l'ensemble des personnes publiques associées à l'élaboration du POS, et mentionnées à l'article 1 et 2 de l'arrêté du 25 février et 27 mars 1991 ;
- aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale mentionnées à l'article 2 de l'arrêté du 25 mai 1984.

✓ DÉCIDE d'approuver le Bail Commercial à intervenir entre la Commune et Mme Michèle PUGNIAS, épouse BERENGER, née le 1er août 1939 à Saint-Cannat (BDR), domiciliée Avenue de Sainte-Victoire à Belcodène, et relatif au local commercial dit "de l'épicerie, comprenant un garage, un appartement et un magasin.

✓ DÉCIDE d'approuver le Bail de location à intervenir entre la Commune de Belcodène et M. André AUDEMARD né le 26 janvier 1939 à DIGNE (04), domiciliée Avenue du Gaillardet à Belcodène, et relatif au local à usage d'habitation sis place du cercle à Belcodène.

✓ DÉCIDE d'approuver le Bail de location à intervenir entre la Commune de Belcodène et Yves VADON né le 2 avril 1947 à Belcodène (BDR), domicilié chemin des Michels à Belcodène, et relatif au local à usage d'habitation du site de l'armée Belcodène.

✓ DÉCIDE de donner son accord pour le traitement de 10 hectares pour un montant estimé de 1 650 F HT par la Fédération Départementale de Groupement de Défense contre les Ennemis des Cultures des BDR, maître d'ouvrage.

D'approuver la convention à intervenir entre la Commune et la Fédération Départementale de Groupement de Défense contre les Ennemis des Cultures des BDR.

De solliciter l'attribution d'une subvention de 50 % de la part du Conseil Général des BDR.

De s'engager à rembourser sa part d'autofinancement soit 825 F HT.

✓ DÉCIDE

1 - La Délibération n° 90.034, en date du 28 septembre 1990 et 94.048 en date du 29.09.1994, portant acquisition d'une parcelle de terrain à la hoirie COLLOMB sont annulés.

2 - De poursuivre l'achat à la hoirie COLLOMB (Mme Georgette COLLOMB, épouse ISNARD, Mme Suzanne COLLOMB, épouse HOVAGUINIAN, M. Gilbert COLLOMB), pour un tiers de la surface, et à M. Maurice COLLOMB, pour les deux tiers de la surface, de la parcelle cadastrée section AC n° 51, pour une superficie de 475 mètres carrés.

3 - D'en payer le prix d'un montant de 45 000 F (quarante cinq mille francs).

4 - De charger le notaire d'en répartir le paiement en deux parts égales, soit 22 500 F, l'une affectée à la hoirie COLLOMB, l'autre à M. Maurice COLLOMB qui accepte ce compromis le défavorisant afin de faciliter l'acquisition de cette parcelle par la Commune.

✓ DÉCIDE : La délibération n° 94.047 portant échange de parcelles est annulée.

D'approuver la cession de la parcelle AC n° 39, sise quartier du Grand Lot pour une surface de 41 mètres carrés, à M. Maurice COLLOMB, agriculteur, domicilié quartier des Hautes Bastides, à Belcodène, né le 12.04.1914 à Belcodène.

La cession s'effectuera au prix auquel a été cédée à la Commune la parcelle dite "de l'Aire", soit 45 000 F : 475 = 94,74 F le mètre carré, soit au total : 94,74 F x 41 = 3 884,21 F, arrondis à 3 885 Francs.

✓ DÉCIDE :

D'approuver le principe de l'extension du groupe scolaire Eliane d'Amore.

De créer à cette occasion deux salles de classes supplémentaires.

La surface créée pour ce projet sera d'environ 252 mètres carrés (Bruts).

Le coût d'objectif hors taxes est estimé à 5 700 francs TTC le mètre carré.

La livraison de l'ouvrage devra intervenir avant la rentrée 1995/1996.

✓ DÉCIDE de confier à M. Jean D'ADHEMAR DE LANTAGNAC, la maîtrise d'oeuvre du chantier de l'extension du groupe scolaire Eliane d'Amore, à Belcodène.

✓ DÉCIDE de solliciter l'aide du Conseil Général des BDR au titre de l'A.D.I.C. 1995 pour les projets suivants :

Projets	Montants HT
Extension de l'école Communale	1 400 000 F
Terrain de Basket.....	127 000 F
Chemin de la Sablière	96 000 F
Chemin de la Pouzarraque.....	360 000 F
Montant HT des projets	1 983 000 F

NUMÉROS UTILES

Mairie	42 70 66 66
Poste	42 70 69 20
Ecole.....	42 70 66 03
Restaurant Scolaire.....	42 70 69 77

URGENCES

Pompiers.....	18
Gendarmerie	17
Gendarmerie Gréasque.....	42 58 80 02
Centre Anti-Poison	91 75 25 25
Service Urgence Main	91 92 10 18
Médecins de Garde Week-End	42 58 66 66
S.O.S. Vétérinaire (de 20 h à 7 h)	91 54 00 58

PHARMACIES DE GARDE

FEVRIER

19	LA CROIX VERTE, La Destrousse ..	42 04 80 30
26	MAUNIER, Saint-Zacharie	42 72 91 06

MARS

5	MONVILLE, Saint-Zacharie	42 72 90 01
12	MOSCA, Auriol.....	42 04 40 34
19	DUCLOUX, Peypin.....	42 82 86 96
26	BLANCHET, Auriol.....	42 04 70 53

AVRIL

2	CAILLAC, La Bouilladisse	42 72 37 43
9	DERVAUX, Roquevaire	42 04 20 51
10	TORT, Roquevaire	42 04 20 40
17	MAUNIER, Saint-Zacharie	42 72 91 06
23	JOUVE, La Bouilladisse.....	42 62 97 12
30	LA CROIX VERTE, La Destrousse ..	42 04 80 30

PERMANENCES AU CENTRE-SOCIAL

CABINET MÉDICAL (42 70 69 05)

- Mercredi après-midi : Dr MONTY
- Vendredi matin : Dr LAZARIS

CAF ENFANCE

- Le 3ème Mardi de chaque mois (de 9 h à 12 h)

CAF ENFANCE

- Le 3ème Jeudi de chaque mois (de 9 h à 12 h)

MUTUELLE DE ROQUEVAIRE

- Tous les Jeudis à 15 heures.

PERMANENCE DES ÉLUS

(Samedi matin en Mairie)

FEVRIER

18	Monsieur MORENO
25	Monsieur PIN

MARS

4	Monsieur SANTONI
11	Madame SILVIA
18	Monsieur SIRGUE
25	Monsieur BELET

AVRIL

1	Monsieur BERENGER
8	Monsieur COLLOMB
15	Monsieur GOFFRE
22	Monsieur LONG
29	Madame MARCELLIN

LE CARNET

NAISSANCES

LAURENT Mathilde le 5 septembre 1994
GRUBY Léo le 14 décembre 1994 à Aix-en-Provence
MARCHAND Marion le 25 janvier 1995 à Aix-en-Provence
CIRAMI Enzo le 25 janvier 1995 à Aix-en-Provence

MARIAGES

ROCHE Marc et SPANO Odette le 1er octobre 1994

DÉCÈS

JULIEN Veuve BAGNOLI Marie-Rose
le 9 novembre 1994

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

NOTE À L'ATTENTION DES USAGERS LA MAIRIE DE BELCODÈNE RAPPELLE QUE :

- 1) Le ramassage des ordures ménagères est assuré les **Lundi, Mercredi & Vendredi matin** ;
- 2) Les poubelles doivent être déposées **le matin du ramassage**, à l'exclusion de tout autre jour ;
- 3) Les poubelles doivent être déposées **dans des poubelles fermées**, afin que les animaux ne les dispersent pas ;
- 4) Le dépôt de sac-poubelles en plastique, papier ou tissu est strictement prohibé.

DÉCHARGE MUNICIPALE

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que :

à compter du 1er janvier 1995, les horaires d'ouverture de la décharge de "L'Albinote" seront les suivants :

- le samedide 9 h à 17 h
- le lundide 9 h à 12 h

SERVICE NATIONAL

Code du Service National - Loi du 10.06.1971 LE RECENSEMENT

POUR QUI, QUAND ET OU ?

L'information que le jeune reçoit en mairie est déterminante pour le bon déroulement des années à venir, sinon il «partira» à 18 ans et sera recensé d'office.

Un service national réussi commence par le recensement.

QUI ?

Tous les jeunes âgé de 17 ans doivent obligatoirement se faire recenser.

QUAND ?

Le recensement se décompose en quatre campagnes par an.

17 ans en	Recensement en
janvier, février, mars	avril
avril, mai, juin	juillet
juillet, août, septembre	octobre
octobre, novembre, décembre	janvier

OU ?

A la mairie du domicile.

LE RECENSEMENT ET LA NATIONALITE FRANCAISE

Le recensement permet l'acquisition de la nationalité française.

Cette démarche s'effectue auprès du bureau des affaires militaires de la mairie (loi de juillet 1993, décret du 30.12.1993).

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Inauguration de la Bibliothèque Municipale

Le Samedi 5 novembre à 15 h 30, Monsieur le Maire, entouré de ses conseillers municipaux et de plusieurs maires des villages alentours, a inauguré le nouveau bâtiment pour la bibliothèque.

Sous une pluie torrentielle, beaucoup de personnes étaient venues visiter et admirer la "maison de la lecture". Beaucoup de visiteurs n'étaient pas des lecteurs inscrits, ce qui leur a permis de connaître ce cadre culturel, et a suscité bien des adhésions.

Après leurs discours, Monsieur le Maire et Madame Mercier (Directrice de la BDP des Bouches-du-Rhône) ont porté un toast à la réussite de cette nouvelle bibliothèque.

Malgré un fort mauvais temps, cette journée fut réussie et chaleureuse grâce à la participation de tous.

Un petit mot des responsables :

Les bibliothécaires bénévoles sont ravies de voir leur travail reconnu et si bien récompensé. Elles rappellent toutefois qu'il faudra, dans un avenir proche "professionnaliser" leur poste pour augmenter le nombre d'heures d'ouverture au public et offrir une diversité dans l'animation autour du livre.

Attention, lecteurs avides de nouveaux documents !

Le lundi 27 février, ces dames iront à la BDP pour emprunter 300 nouveaux titres !

De plus, mardi 28 février, elles prendront, à la librairie Gaulard d'Aix-en-Provence, une partie des nouvelles acquisitions pour l'année 1995.

Aussi, amis lecteurs, elles vous disent à bientôt ...

- Les bibliothécaires -

- ERRATA -

- Dans le dernier "LOU MESSAGIÉ", l'information sur le financement de la bibliothèque était incorrect. Il ne fallait pas oublier l'Etat pour 1 million de francs et le Conseil Général pour 700 000 francs.
- Une autre erreur s'est glissée, cette fois dans "ACCENTS", le magazine du département, page 31. Il n'a jamais été envisagé que le Conseil Général finance un poste de bibliothécaire permanent à Belcodène. Peut-être est-ce du poste prévu à La Bouilladisse qu'il s'agit ?

INAUGURATION DE LA BIBLIOTHÈQUE



PUBLICITÉ

S.A.R.L. GESTIM + AGENCE IMMOBILIÈRE

ADMINISTRATION DE BIENS - EXPERTISES IMMOBILIÈRES



Route de Fuveau - 13720 BELCODÈNE

Tél. : 42 70 69 00 - Fax : 42 70 64 00



Minitel : 36.15 - LOCAGEST

JE SUIS Propriétaire LOUEUR Propriétaire VENDEUR LOCATAIRE

JE CHERCHE à LOUER à ACHETER à VENDRE

à faire gérer mon bien (même en cours de location)

TYPE Ch/Studio T1 T2 T3

T4 et plus VILLA TERRAIN

Région, ville, ou environs de :

Fourchette approx. de prix :

NOM : ADRESSE et TÉL :

.....

Veillez m'envoyer, sans engagement de ma part, votre documentation gratuite.

ANNONCE

Je suis un particulier dépositaire du **COLIS ÉPARGNE**, qui est un achat par correspondance sous forme d'acquisition de timbres d'une valeur de 5 Frs chacun, échelonné dans le temps en fonction de votre budget.

Si ce mode d'achat vous intéressait, vous pourriez me contacter pour des renseignements supplémentaires au 42 70 68 77.